

Premiers regards, premières réflexions...

La Révolution française a paru si remarquable, si singulière aux contemporains qu'elle a d'emblée suscité de multiples débats, des polémiques qui ont porté aussi bien sur sa nature véritable que sur ses origines.

La réflexion est plus répandue, plus riche aussi chez ses adversaires que parmi ses partisans et acteurs. Il est vrai que ces derniers, à la tâche, ont été décimés par les proscriptions successives et que les survivants ont préféré se taire ou se sont retrouvés muselés par la censure mise en place après le coup d'État du 18 brumaire. Une situation qui perdure jusqu'en 1830. Bien entendu, les références historiques et les réflexions à chaud ne manquent pas chez les grands orateurs qu'ils se soient exprimés dans les clubs ou dans les assemblées mais ce « corpus » est trop fragmenté et trop disparate pour composer une analyse historique homogène¹.

Les adversaires de la Révolution ont eu plus de temps et les plus incisifs sont d'ailleurs ceux qui se sont tenus à sa périphérie, étrangers ou Français émigrés. Tous ces doctrinaires ne sont pas des historiens mais ils procèdent de démarches où l'histoire occupe une place

1. À consulter, *Orateurs de la Révolution française*, tome 1, « Les Constituants », Édition de François Furet et Ran Halevi, Paris, La Pléiade.

centrale. L'exemple le plus patent est probablement l'*Essai historique, politique et moral, sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française* de Chateaubriand, paru à Londres en 1796.

Avec Platon, dont il est alors imbu, le jeune émigré (il a 29 ans) pense que :

« les changements de constitution ne procèdent pas du hasard ; rien n'est fortuit. Tout est régi par un déterminisme strict qui lie politique et morale : on passe ainsi de la monarchie à l'oligarchie puis à la démocratie, le pire de tous les régimes. L'excès de liberté qui fonde le pouvoir des démagogues engendre inexorablement l'excès de servitude. De la démocratie sort la tyrannie¹ ».

Cette conviction le conduit à comparer le sort de Sparte et celui de la république jacobine. Le parallèle à la Plutarque est forcément hasardeux et l'éloge de Lycurgue, le réformateur de la cité antique, qui a eu la sagesse de régénérer sa patrie sans détruire les institutions « que les Spartiates possédaient, de temps immémorial » tourne à la défaveur des révolutionnaires français. Ces références à l'histoire antique « poussées jusqu'à l'absurde » (A. Gérard) invalident le travail de Chateaubriand. D'autant que le pathos est au rendez-vous, qu'on en juge :

« [...] mille guillotines sanglantes s'élèvent à la fois dans toutes les cités et dans tous les villages de la France. Au bruit du canon et des tambours, le citoyen est réveillé en sursaut au milieu de la nuit et reçoit l'ordre de partir pour l'armée. Frappé comme de la foudre, il ne sait s'il veille ; il hésite, il regarde autour de lui, il aperçoit les têtes pâles et les troncs hideux des malheureux qui n'avaient peut-être refusé de marcher à la première sommation que pour dire un dernier adieu à leur famille ! » (*Essai, chapitre XV*)

1. *Chateaubriand politique*, présenté par Jean-Paul Clément, Paris, Hachette, 1987.

D'autres auteurs savent garder les pieds sur terre et puisent dans une matière historique plus concrète. Mais, bien entendu, ils ne vont que très rarement aux sources. Ils se limitent aux témoignages (sans les vérifier), à la presse (celle qu'ils peuvent lire) et, pour les plus scrupuleux aux comptes-rendus des assemblées révolutionnaires compilés dans le *Moniteur universel*¹.

Dès 1790, on voit se multiplier des *Considérations*, des *Réflexions*, qui veulent toutes démontrer le « caractère totalitaire et universaliste de cette Révolution sans précédent », écrit Alice Gérard qui insiste sur « l'absence de culture historique chez ces historiens tous improvisés » mais souligne que :

« cette historiographie primitive a néanmoins ses mérites propres : fraîcheur des réactions sur le vif, valeur exemplaire d'œuvres prototypes illustrant des options fondamentales et peut-être permanentes. Là sont les commencements de traditions qui, enrichies ou dénaturées en cours de route, sont parvenues jusqu'à nous² [...] ».

La « critique la plus inventive » (J.-C. Martin) du processus révolutionnaire, de sa nature et de ses fins et qui deviendra le « bréviaire de la contre-révolution » (Furet/Richet) ce sont les *Reflections on the Revolution in France* d'Edmund Burke, parues à Londres le 1^{er} novembre 1790 et traduites en français un mois plus tard. En quelques mois, 10 000 exemplaires de la traduction française sont écoulés et on ne comptera plus les rééditions et les traductions.

Né à Dublin en 1729, Edmund Burke a fait de brillantes études avant d'entrer en politique. Membre de la Chambre des communes, rangé comme libéral dans le parti whig, orateur fougueux, il se fait

-
1. Réimpression de l'ancien *Moniteur*, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française depuis la réunion des États généraux jusqu'au Consulat, mai 1789-novembre 1799, 32 vol., Paris, 1862.
 2. Alice Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations 1789-1970*, Flammarion, Paris, 1970.

remarquer par son opposition au pouvoir personnel du roi George III; il ne cache pas ses sympathies pour les « Insurgents » des treize colonies d'Amérique et dénonce les abus de la Compagnie des Indes. Burke connaît bien la France, ou tout au moins Versailles et les salons parisiens. Assidu auprès de mesdames du Deffand et de Lespinasse, très lié à madame de Genlis, ce libéral n'apprécie guère l'esprit des Lumières, dominant dans ces cénacles.

Les événements de 1789 révoltent Burke, tout particulièrement les journées des 5 et 6 octobre qui voient le retour forcé de la famille royale à Paris. La suite le fait suffoquer de rage et il ne décollera plus jusqu'à sa mort en 1797. Écrites en une année, ses *Reflections* portent la marque de l'improvisation indignée. Mais retravaillées sur le fond, polies dans la forme, elles composent un fort essai où la réflexion historique l'emporte, heureusement, sur les sentiments.

Dans la première partie, Burke s'emploie à réfuter toute filiation entre la « Glorieuse révolution » de 1688 (qui a donné aux Anglais une forme élaborée et pérennisée de représentation parlementaire interdisant tout retour au despotisme) et la Révolution française. Dans la seconde partie, Burke dissèque pour mieux les stigmatiser les fondements idéologiques de la révolution ouverte en 1789.

Il se veut d'abord légaliste et c'est pourquoi il dénie toute légitimité à l'Assemblée nationale constituante :

« Votre Assemblée ne sera jamais à mes yeux qu'une association volontairement formée pour s'emparer, à la faveur des circonstances, du pouvoir de l'État. Les hommes qui en font partie ne bénéficient plus de la sanction et de l'autorité qu'ils devaient à leur qualité initiale de députés de leurs ordres respectifs. Ils ont assumé une qualité d'une toute autre nature, et complètement changé et inversé les rapports qui déterminaient à l'origine leur mandat. Ils ne tiennent l'autorité qu'ils exercent d'aucune loi constitutionnelle de l'État. »

Edmund Burke raisonne en pragmatique, en empirique qui répugne à tout recours à l'abstraction. Aux droits DE l'homme, absolus, universels il oppose les droits DES hommes, concrets, relatifs dans le temps et dans l'espace. Pour mieux disqualifier la Déclaration rédigée par les Constituants, il a cette sentence :

«[...] tous les droits prétendus de ces théoristes sont extrêmes et autant ils sont vrais métaphysiquement, autant ils sont faux moralement et politiquement¹».

Comme le note Yves Chiron :

«L'abstraction et la prétention à l'universalisme de ces droits contredisent trop en Burke l'historien qui n'apprécie rien tant que le respect du particulier, la différence ordonnée et le relativisme qu'enseigne l'Histoire».

Rien du cours pris par la Révolution française ne surprend Burke. Ainsi la Terreur ne lui apparaît pas comme un « dérapage » mais comme une finalisation inévitable de ce qui a été mis en marche dès les États généraux. À sa manière, Burke pressent les ferments totalitaires inclus dans le jacobinisme aux abois.

Son influence sera considérable. Toutes les cours d'Europe vantent sa lucidité et en Angleterre même le roi George III se réjouit de la « conversion » de ce whig qui l'a longtemps freiné dans ses aspirations absolutistes. Le courant de sympathie qui s'était manifesté en Angleterre pour la Révolution française débutante s'étiole. Des hommes politiques comme Horace Walpole, des poètes comme William Blake, Samuel Coleridge, William Wordsworth se détournent d'elles. Les ripostes à l'essai de Burke comme celle de Thomas Paine – *Les Droits*

1. *Réflexions sur la révolution de France*. Cité par Yves Chiron, *Edmund Burke et la Révolution française*, Paris, Tequi, 1987. Edmund Burke, *Réflexions...* Préface de Philippe Raynaud, Hachette Littératures, Paris, 1989. Édition critique complétée par un choix de textes de Burke sur la Révolution.

de l'homme parus en 1791 – ou celle de James Mackintosh – *Apologie de la Révolution française*, 1792 – n'ont pas le même impact sur l'opinion britannique.

Mais c'est dans l'espace germanique que la pensée de Burke est la plus appréciée. À l'*Aufklärung* dominant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, à cette variante allemande des Lumières succède le mouvement *Sturm und Drang* qui fonde le romantisme. À la raison dominante, à l'ambition émancipatrice succèdent des états d'âme, un trouble qui puise dans les valeurs immémoriales de l'« âme allemande ». Les premières réactions à la Révolution française, du moins les plus bruyantes, sont enthousiastes. À commencer par Emmanuel Kant qui, à 75 ans, reprend tous les problèmes de la philosophie des Lumières qui l'avaient occupé jusque-là. De la *Critique de la raison pratique* (1788) au *Projet de paix perpétuelle* (1795), Kant reste fidèle à sa démarche initiale, « foncièrement idéaliste ». Perçue *a priori* comme symbole et « témoignage philosophique », la Révolution française ne pouvait qu'être « jaillie de la source pure de la Justice ». « Ainsi, ajoute Alice Gérard, est éludé le problème de la violence, et abstraction faite des moyens par lesquels se préparait concrètement le “règne des fins” ».

D'autres voix se joignent à Kant pour saluer la Révolution française. Goethe parle des « premières clartés du nouveau soleil » et le jeune Friedrich Hegel (29 ans en 1789) salue une « aurore splendide ». La déception et le désamour viendront avec la chute de la royauté, le jugement et la mort de Louis XVI, la guerre. La persécution religieuse, la mise en œuvre des procédures terroristes, la guerre civile achèveront de détourner les penseurs allemands de la Révolution. Elle conservera toutefois quelques partisans, le plus notable étant un jeune

1. Alice Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations...*, *op. cit.*

disciple de Kant, Johann Gottlieb Fichte qui avant d'être le héraut du nationalisme prussien, se distingue comme un chaud partisan de la Convention¹.

Mais c'est la réflexion burkienne qui s'impose, depuis d'ailleurs le Hanovre, possession personnelle de la famille royale d'Angleterre. Ernest Brandès, ami de Burke, se fait l'exégète de sa pensée, livrant des *Considérations politiques sur la Révolution française en Allemagne* (1790) puis une *Analyse des ouvrages de Burke sur la Révolution française*. De son côté, Auguste-Guillaume Rehberg s'affiche comme le premier penseur contre-révolutionnaire allemand en publiant ses *Recherches sur la Révolution française* parues à Hanovre en 1793. Il est, chronologiquement, suivi de peu par Friedrich de Gentz, haut fonctionnaire prussien, admirateur lui aussi de Burke, très lié à William Pitt². En 1801, il publie à Berlin *Origine et caractère de la guerre contre la Révolution française*; dès 1793, il avait traduit en allemand les Réflexions de Burke et cette édition s'était répandue dans toute l'Allemagne.

Autre grand contemporain de la Révolution française, le savoyard Joseph de Maistre (1753-1821) d'une famille ancienne dans la haute magistrature piémontaise. Juriste et diplomate, il quitte la Savoie en 1792 lorsque les armées françaises l'envahissent. En Suisse puis à Saint-Petersbourg où son roi l'a nommé ambassadeur, il se consacre à une œuvre à la fois polémique et théorique sur la Révolution française. Servies par un style élégant, ses démonstrations semblent irrécusables. Cioran a dit de lui qu'il était un « démolisseur au nom de la tradition [...] un fanatique par discipline et méthode ». Aussi bien dans les *Considérations sur la France* (Neufchâtel, 1797) que dans son *Essai*

-
1. *Contributions destinées à rectifier le jugement du public sur la Révolution française*, 1793.
 2. Dit le « Second Pitt », son père avait été l'artisan de la victoire anglaise dans la guerre de Sept Ans. Jusqu'à sa mort (1806), Pitt fut l'ennemi intraitable de la France.

sur le principe générateur des constitutions politiques (Saint-Pétersbourg, 1810), il instruit le procès des principes révolutionnaires énoncés et mis en pratique dès 1789. Sans nuances et sans absolution... :

«[...] ce qui distingue la Révolution française et ce qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'elle est **mauvaise** radicalement; aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur : c'est le plus haut degré de corruption connu; c'est de la pure impureté. Dans quelle page de l'histoire trouvera-t-on une aussi grande quantité de vices agissant à la fois sur le même théâtre? Quel assemblage épouvantable de bassesse et de cruauté! Quelle profonde immoralité! Quel oubli de toute prudence!»

Le ton est donné. Mais, paradoxalement, de Maistre anticipe sur les historiens qui, jusqu'à nous, s'efforcent de justifier les excès de la Terreur par des «circonstances» exceptionnelles. Seulement, aux «circonstances» de Maistre substitue la Providence, le doigt de Dieu :

«Les scélérats même qui paraissent conduire la révolution, n'y entrent que comme de simples instruments; et dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignoblement. Ceux qui ont établi la république, l'ont fait sans le vouloir et sans savoir ce qu'ils faisaient [...]. On ne saurait trop le répéter, ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution, c'est la révolution qui emploie les hommes. On dit fort bien, quand on dit "**qu'elle va toute seule**". Cette phrase signifie que jamais la Divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain. Si elle emploie les instruments les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer¹.»

La grille de lecture de la Révolution française chez Joseph de Maistre relève de l'explication théologique. Aux marges des Églises, catholiques ou réformées, il se trouve toute une frange de visionnaires, d'apocalyptiques qui font de la Révolution, «l'image abrégée du Jugement dernier». Le plus fameux est Louis-Claude de Saint-Martin

1. *Considérations sur la France, op. cit.*, chapitre I.